



FORFAITS SKI SAISON 0-15 ANS

Participation financière de la mairie SUR LES PRÉVENTES 2021 MASSIF DES BRASSES

Afin de favoriser la pratique du ski, le Conseil Municipal de Ville-en-Sallaz a voté une participation communale de :

- 20 euros sur les forfaits enfants 5-15 ans
- 15 euros sur les forfaits enfants 0-5 ans

pour la saison 2021-2022 du Massif des Brasses (piste ou fond sur tarif prévente).

Cette participation concerne les enfants domiciliés à Ville-en-Sallaz.

Pour retirer votre coupon de réduction, rendez-vous en mairie au plus tard le 14 décembre 2021, avec un justificatif de domicile et livret de famille.

Renseignements
04-50-36-94-23
secretariat@ville-en-sallaz.fr